

DEMANDE D'ADHÉSION | 2012

L'adhésion couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

ARCHITECTURE CANADA

RAIC | IRAC

Veillez choisir une des trois méthodes suivantes (en ordre de préférence) :

- Remplir par ordinateur en Adobe Acrobat® ou Reader®* ET
 - cliquer sur "Envoyer" pour transmettre le formulaire automatiquement - courriel requis (ex. : Outlook ou Apple Mail) – OU
 - sauvegarder le formulaire en format PDF et l'envoyer à **adhesion@raic.org**.
- Remplir par ordinateur en Adobe® ou Reader®*, imprimer le formulaire ET
 - le numériser en format JPG haute qualité et l'envoyer à **adhesion@raic.org**, OU
 - le télécopier au **(613) 241-5750**, OU
 - le poster à l'adresse ci-dessous.
- Remplir à la main, en imprimant le formulaire et en écrivant en caractères d'imprimerie, et le poster à :

Architecture Canada
55, rue Murray - bureau 330
Ottawa (Ont.) K1N 5M3

* Adobe Reader peut être téléchargé gratuitement au www.adobe.com

Pour toutes questions concernant l'adhésion :
(613) 241-3600, poste 219

SECTION 1 | RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Ces renseignements seront publiés dans le répertoire en ligne de l'IRAC. Voir la section 2 pour plus de détails.

M. Mme

Nom (tel qu'il doit apparaître sur le certificat)

Date de naissance (MM/JJ/AAAA)

Université fréquentée (École d'architecture / Syllabus de l'IRAC)

Diplôme professionnel

Année de graduation

Cabinet ou organisme (s'il y a lieu) :

Nom du cabinet ou de l'organisme

Adresse

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Site Web

Résidence :

Adresse

App.

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Adresse de correspondance

J'aimerais recevoir la correspondance d'Architecture Canada I IRAC :

à la maison au bureau

Je suis inscrit comme architecte ou stagiaire auprès de l'association ou de l'ordre des architectes de (s'il y a lieu) :

Colombie-Britannique

Nouveau-Brunswick

Alberta

Nouvelle-Écosse

Saskatchewan

Île-du-Prince-Édouard

Manitoba

Terre-Neuve et Labrador

Ontario

Territoires du Nord-Ouest

Québec

Autre (précisez) : _____

J'ai été inscrit pour la 1^{ère} fois

comme architecte en (s'il y a lieu) : _____

(année)

SECTION 2 | EXIGENCE DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Les renseignements recueillis servent uniquement à aider l'IRAC à remplir son mandat envers vous. Les renseignements personnels que vous fournissez à l'IRAC ne sont pas divulgués sans votre consentement à des tiers ou à d'autres membres de l'IRAC sauf si la loi le permet ou l'exige. Donc, le cas échéant où aucune case n'a été cochée, il est entendu que l'IRAC ne peut divulguer vos renseignements. Assurez-vous de compléter cette section.

A) Répertoire des membres d'Architecture Canada I IRAC

Le répertoire des membres de l'IRAC, qui renferme les coordonnées de ces derniers, est distribué aux membres et à des tiers ou est vendue à ceux-ci.

Je souhaite que les renseignements personnels suivants apparaissent dans le répertoire : (choisir une seule option)

nom et adresse à la maison

nom et adresse au bureau

nom seulement

aucun

B) Vente des listes à des tiers

Architecture Canada I IRAC vend ses listes de membres à des tiers qui souhaitent vous transmettre de l'information sur des matériaux de construction, des perspectives d'emploi, des rabais sur des produits et services, des concours d'architecture, des séminaires et d'autres renseignements d'intérêt professionnel. Les listes sont vendues pour un envoi unique. Seuls le nom et l'adresse postale y figurent.

Je souhaite apparaître dans ces listes

Je ne souhaite pas apparaître dans ces listes

Signature

Date

SECTION 3 | EXIGENCES D'ADHÉSION

MEMBRES À PART ENTIÈRE (inclus STAGIAIRES et DIPLÔMÉS)

Le statut de membre à part entière d'Architecture Canada / IRAC est réservé aux personnes qui ont une formation définie en architecture.

Les personnes admissibles au statut de membre à part entière sont :

- (i) les membres actifs ou retraités d'une association ou d'un ordre provincial d'architectes;
- (ii) les détenteurs d'un certificat émis par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA);
- (iii) les diplômés du programme de formation Syllabus de l'IRAC qui ont obtenu la certification du CCCA;
- (iv) les diplômés d'un programme professionnel d'une école universitaire canadienne d'architecture, le ou avant le 30 juin 1995;

- (v) les diplômés d'un programme accrédité par le CCCA, après le 30 juin 1995;
- (vi) les diplômés d'une école d'architecture de l'étranger, à la discrétion du conseil d'administration. Pour être admis comme membres à part entière, ces candidats doivent soumettre :
 - une lettre d'appui d'un membre d'Architecture Canada / IRAC;
 - une preuve de résidence au Canada;
 - un curriculum vitae confirmant leurs études et expériences;
 - un document confirmant qu'ils travaillent dans le secteur du design et de la construction;
 - une copie du diplôme ou du grade d'architecture obtenu d'un établissement d'enseignement de l'étranger;
- (vii) sur recommandation du Directeur de programme, un professeur engagé par une école universitaire

Je fais une demande d'adhésion pour le statut de MEMBRE À PART ENTIÈRE en tant que	Veillez inclure les preuves d'admissibilité suivantes	Veillez vous référer à l'option de paiement
<input type="checkbox"/> Architecte	Si votre nom apparaît sur le répertoire électronique de votre association ou ordre provincial ou territorial, aucune preuve d'admissibilité n'est requise. Si votre nom n'y est pas, veuillez inclure une copie de la lettre de l'association ou de l'ordre provincial ou territorial confirmant votre inscription.	A
<input type="checkbox"/> Stagiaire	Si votre nom apparaît sur le répertoire électronique de votre association ou ordre provincial ou territorial, aucune preuve d'admissibilité n'est requise. Si votre nom n'y est pas, veuillez inclure une copie de la lettre de l'association ou de l'ordre provincial ou territorial confirmant votre inscription.	B ou C pour diplômés en 2011/12
<input type="checkbox"/> Enseignant, école d'architecture	Lettre de recommandation du Directeur de programme	A
<input type="checkbox"/> Diplômé d'un programme d'études professionnelles d'une école universitaire canadienne d'architecture	Copie de diplôme ou copie du certificat du CCCA (diplôme requis pour année gratuite d'adhésion)	B ou C pour diplômés en 2011/12
<input type="checkbox"/> Diplômé de l'étranger	Copie du certificat du CCCA ou voir le point (vi) ci-haut	A

Je fais une demande d'adhésion pour le statut	Veillez inclure les preuves d'admissibilité suivantes	Veillez vous référer à l'option de paiement
<input type="checkbox"/> Associé International	Une copie d'un permis d'exercice de l'architecture ou de l'équivalent émis par un organisme non canadien habilité à autoriser ses membres à exercer la profession d'architecte.	A
<input type="checkbox"/> Étudiant Associé	Une copie de la carte étudiante ou une confirmation d'inscription au programme de formation syllabus de l'IRAC.	C

SECTION 4 | COTISATIONS DES MEMBRES

Option de paiement	Résidents de C.-B. Inclus la TVH (12%)	Résidents de Alb., Sask., Man., Î.-P.-É., T.N.-O. et à l'extérieur du Canada Inclus la TPS (5%)	Résidents de Ont., N.-B. et T.-N. Inclus la TVH (13%)	Résidents du Qc. Inclus la TPS (5%) et la TVQ (9.5%)	Résidents de N.-É. Inclus la TVH (15%)	* Prix spécial pour première année d'adhésion seulement. ** Prix pour 3 premières années d'inscription. Le plein prix s'applique après la 3e année d'adhésion.
A	218,40 \$*	204,75 \$*	220,35 \$*	224,20 \$*	224,25 \$*	
B	98,56 \$**	92,40 \$**	99,44 \$**	101,18 \$**	101,20 \$**	
C	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	

SECTION 5 | MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement par : chèque Visa Master Card

Numéro de la carte

Date d'expiration

Signature

Nom sur la carte

Code de sécurité